Programme de Formation

Référent Sécurité / Salarié compétent en prévention des risques professionnels

Organisation

Début : **Fin :** **Durée :** 35 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Référents sécurité, salariés désignés pour participer à la prévention des risques professionnels, encadrants, managers, responsables RH, membres CSE, responsables QHSE débutants.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- identifier le rôle, les missions et les limites du référent sécurité ;
- comprendre les principales obligations de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail ;
- participer à l'identification et à l'évaluation des risques professionnels ;
- contribuer à la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- proposer des actions de prévention adaptées aux situations de travail ;
- participer à l'analyse des accidents, incidents et presque accidents ;
- suivre un plan d'action sécurité ;
- sensibiliser les équipes aux bonnes pratiques de prévention ;
- communiquer efficacement avec les acteurs internes et externes de la prévention.

Description

Jour 1 — Cadre réglementaire et rôle du référent sécurité

Objectifs de la journée

- Comprendre le cadre général de la prévention des risques professionnels.
- Identifier les responsabilités des différents acteurs.
- Définir la mission du référent sécurité dans l'entreprise.

Contenu pédagogique

1. Introduction à la santé et sécurité au travail
   - Enjeux humains, juridiques, économiques et organisationnels.
   - Définitions : danger, risque, dommage, prévention, protection.
   - Accident du travail, maladie professionnelle, incident, presque accident.
   - Culture sécurité et amélioration continue.

2. Cadre réglementaire général
   - Obligations générales de l'employeur.
   - Droits et devoirs des salariés.
   - Responsabilité civile et pénale.

- Rôle de l'encadrement.
- Rôle du CSE lorsqu'il existe.
- Rôle du service de prévention et de santé au travail.
- Rôle de l'inspection du travail, de la Carsat, de l'INRS et des organismes de prévention.

3. Mission du référent sécurité

- Positionnement dans l'entreprise.
- Périmètre d'intervention.
- Missions possibles :
  - repérage des risques ;
  - alerte ;
  - suivi des actions ;
  - sensibilisation ;
  - participation aux analyses d'accidents ;
  - contribution au DUERP ;
  - veille sécurité.
- Limites de la mission : le référent sécurité contribue à la prévention mais ne se substitue pas à l'employeur.

4. Documents et registres utiles

- Document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Registre santé sécurité.
- Registre danger grave et imminent.
- Plans de prévention.
- Protocoles de sécurité.
- Vérifications périodiques.
- Consignes et affichages obligatoires.

Exercices pratiques

- Autodiagnostic sécurité de l'entreprise.
- Identification des acteurs de prévention.
- Rédaction d'une fiche mission du référent sécurité.
- Quiz de validation des notions réglementaires.

Jour 2 — Identifier et évaluer les risques professionnels

Objectifs de la journée

- Savoir repérer les dangers et situations à risque.
- Comprendre la méthodologie d'évaluation des risques.
- Participer à la construction ou à la mise à jour du DUERP.

Contenu pédagogique

1. Méthodologie d'identification des risques

- Observation des situations de travail.
- Analyse de l'activité réelle.
- Identification des dangers.
- Identification des personnes exposées.
- Prise en compte des situations normales, dégradées et exceptionnelles.

2. Les grandes familles de risques professionnels

- Risques de chute de plain-pied.
- Risques de chute de hauteur.
- Risques liés aux manutentions manuelles.
- Risques liés aux gestes répétitifs et aux troubles musculosquelettiques.
- Risques liés aux circulations internes.
- Risques liés aux machines et équipements de travail.

- Risques électriques.
- Risques chimiques.
- Risques incendie.
- Risques psychosociaux.
- Risques liés au bruit.
- Risques liés au travail isolé.
- Risques liés aux ambiances thermiques.
- Risques routiers professionnels.

3. Évaluation et hiérarchisation des risques

- Notion de fréquence, gravité, maîtrise existante.
- Construction d'une grille de cotation.
- Priorisation des risques.
- Différence entre risque brut et risque résiduel.
- Choix des actions prioritaires.

4. Le document unique d'évaluation des risques professionnels

L'évaluation des risques doit prendre en compte les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, notamment dans l'organisation du travail, les équipements, les produits, les procédés et les postes de travail. Elle débouche sur des actions de prévention adaptées ou, pour les entreprises d'au moins 50 salariés, sur un programme annuel de prévention.

- Structure du DUERP.
- Unités de travail.
- Inventaire des risques.
- Mise à jour.
- Plan d'action associé.
- Exploitation du DUERP comme outil de pilotage.

Exercices pratiques

- Analyse d'une situation de travail à partir d'un cas concret.
- Identification des dangers, risques et dommages.
- Cotation de plusieurs risques.
- Construction d'un extrait de DUERP.
- Échange collectif sur les priorités de prévention.

Jour 3 — Construire et suivre un plan d'action prévention

Objectifs de la journée

- Savoir proposer des mesures de prévention adaptées.
- Comprendre les principes généraux de prévention.
- Élaborer un plan d'action sécurité réaliste et opérationnel.

Contenu pédagogique

1. Les principes généraux de prévention

L'employeur met en œuvre les mesures de prévention sur la base des principes généraux de prévention, notamment éviter les risques, évaluer ceux qui ne peuvent pas être évités et combattre les risques à la source.

- Éviter les risques.
- Évaluer les risques qui ne peuvent pas être évités.
- Combattre les risques à la source.
- Adapter le travail à l'homme.
- Tenir compte de l'évolution technique.
- Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou l'est moins.
- Planifier la prévention.
- Privilégier les protections collectives.

- Donner les instructions appropriées aux travailleurs.

2. Les différents types d'actions de prévention

- Actions techniques.
- Actions organisationnelles.
- Actions humaines.
- Protections collectives.
- Équipements de protection individuelle.
- Consignes de sécurité.
- Formations et habilitations.
- Affichages et communications internes.
- Vérifications et contrôles périodiques.

3. Construire un plan d'action sécurité

- Définir une action claire.
- Désigner un pilote.
- Fixer une échéance.
- Définir les moyens nécessaires.
- Prioriser les actions.
- Suivre l'avancement.
- Évaluer l'efficacité des mesures mises en place.

4. Suivre les indicateurs sécurité

- Taux d'accidents.
- Nombre de situations dangereuses remontées.
- Nombre d'actions clôturées.
- Nombre de sensibilisations réalisées.
- Suivi des formations obligatoires.
- Suivi des vérifications périodiques.
- Tableau de bord sécurité simple.

Exercices pratiques

- Choix de mesures de prévention à partir de situations à risque.
- Élaboration d'un plan d'action prévention.
- Priorisation des actions selon urgence, gravité et faisabilité.
- Création d'un tableau de suivi sécurité.
- Rédaction d'une consigne sécurité.

Jour 4 — Analyser les accidents, incidents et situations dangereuses

Objectifs de la journée

- Comprendre l'intérêt de l'analyse des événements.
- Savoir recueillir les faits de manière objective.
- Identifier les causes d'un accident ou d'un presque accident.
- Proposer des actions correctives et préventives.

Contenu pédagogique

1. Comprendre les événements sécurité

- Accident du travail.
- Incident.
- Presque accident.
- Situation dangereuse.
- Signalement et remontée d'information.
- Intérêt du retour d'expérience.

2. Méthodologie d'analyse

- Recueil des faits.
- Distinction entre faits, opinions et interprétations.
- Identification des causes immédiates.
- Identification des causes profondes.
- Recherche de facteurs techniques, humains et organisationnels.

3. Outils d'analyse

- Méthode des 5 pourquoi.
- Arbre des causes.
- Chronologie des faits.
- Analyse des écarts.
- Plan d'actions correctives.

4. Exploitation des résultats

- Définir les actions correctives.
- Définir les actions préventives.
- Suivre leur mise en œuvre.
- Communiquer sans culpabiliser.
- Favoriser une culture de prévention.
- Capitaliser les retours d'expérience.

Exercices pratiques

- Analyse complète d'un accident à partir d'un cas pratique.
- Construction d'un arbre des causes.
- Recherche des causes racines.
- Proposition d'actions correctives.
- Présentation collective de l'analyse.

Jour 5 — Animer la prévention et piloter la démarche sécurité

Objectifs de la journée

- Savoir communiquer efficacement sur la sécurité.
- Animer des actions de sensibilisation.
- Préparer un plan de progrès sécurité.
- Valider les acquis de la formation.

Contenu pédagogique

1. Communication sécurité

- Les principes d'une communication efficace.
- Adapter son message au public.
- Communiquer sans dramatiser ni banaliser.
- Faire passer une consigne.
- Réagir face à une situation dangereuse.
- Savoir alerter.
- Valoriser les bons comportements.

2. Animation de la prévention

- Organiser une causerie sécurité.
- Préparer un quart d'heure sécurité.
- Sensibiliser les nouveaux arrivants.
- Impliquer les managers.
- Mobiliser les équipes.
- Gérer les résistances.
- Développer une culture sécurité positive.

3. Pilotage de la mission de référent sécurité

- Organiser son temps.
- Planifier ses actions.
- Réaliser des visites terrain.
- Suivre les actions en cours.
- Rendre compte à la direction.
- Coopérer avec le CSE et les acteurs de prévention.
- Préparer un bilan sécurité périodique.

4. Plan de progrès sécurité

- Définir les priorités à 30, 60 et 90 jours.
- Structurer une feuille de route.
- Identifier les moyens nécessaires.
- Définir les indicateurs de suivi.
- Préparer la restitution à la direction.

Exercices pratiques

- Préparation et animation d'une mini-causerie sécurité.
- Construction d'un plan d'action à 90 jours.
- Création d'un tableau de bord simple.
- Mise en situation : alerter et proposer une action corrective.
- Évaluation finale des acquis.

Prérequis

Aucun prérequis technique obligatoire. Une connaissance de l'activité de l'entreprise est recommandée.

Modalités pédagogiques

Ateliers pratiques et exercices de mise en application

Moyens et supports pédagogiques

- Support de formation remis aux participants.
- Vidéoprojecteur ou écran partagé.
- Paperboard ou tableau blanc.
- Quiz et cas pratiques.

Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation

- Questionnaire de positionnement.
- Recueil des attentes.
- Identification du contexte professionnel du participant.

Pendant la formation

- Exercices pratiques.
- Études de cas.
- Observation des mises en situation.
- Échanges avec le formateur.

En fin de formation

- Quiz final.
- Étude de cas globale.
- Présentation d'un plan d'action sécurité.
- Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- Questionnaire de satisfaction à chaud.

Informations sur l'admission

Informations sur la formation en présentielle

- **Lieu** : les stagiaires suivront la formation dans nos locaux (2 avenue Leonard de Vinci, 63000 Clermont- Ferrand
- **Horaires** : 9h -12 h 30// 13h 30- 17 h avec pauses.
- **Interactivité** : échanges directs avec le formateur, travaux pratiques, questions-réponses.
- **Supports** : documents papier ou numériques remis aux participants.
- **Matériel** : chaque stagiaire dispose d'un poste informatique.

Informations sur l'accessibilité

Etablissement ERP
Accessibilité aux personnes en situation de Handicap